MINISTÈRE DES ARMÉES

Voir le fil d'ariane

DGA : une nouvelle feuille de route pour accélérer sa transformation

Direction: Ministère des Armées / Publié le : 24 octobre 2024

En visite sur le site de la Direction générale de l'armement (DGA) « Maîtrise NRBC » à Vert-le-Petit (91), le ministre des Armées et des Anciens combattants, Sébastien Lecornu, accompagné du ministre délégué Jean-Louis Thiériot, a dressé un bilan de la transformation déjà amorcée de la DGA et fixé de nouveaux objectifs ambitieux pour la poursuivre.



Le ministre des Armées et des Anciens combattants en compagnie du Délégué général pour l'armement. - © Ministère des Armées et des Anciens combattants

Le ministre a insisté sur la nécessité pour la DGA de reconquérir son ADN originel, « *l'esprit pionnier* », qui a permis à la France d'affirmer sa place de puissance dans le

monde, en faisant preuve d'audace, de transgression et de prise de risques. Cette reconquête est une nécessité dans un environnement stratégique nouveau, face à la montée des menaces et les ruptures technologiques.

Il a dévoilé le nouveau plan qui sera mis en œuvre par le délégué général pour l'armement, axé sur des efforts pour redonner de la liberté d'action et d'innovation aux agents de la DGA: en réduisant la comitologie et les procédures, en favorisant l'autonomie des différents échelons de la DGA et en refondant les corps de l'armement pour les moderniser et les rendre plus attractifs.

Une première réforme majeure, nommée « Impulsion » a été mise en œuvre ces deux dernières années par le délégué général pour l'armement, Emmanuel Chiva, et son adjoint, l'ingénieur général de l'armement Thierry Carlier. Dans le cadre de la remontée en puissance de nos armées, votée en loi de programmation militaire et de l'entrée en économie de guerre, cette réforme avait permis de renforcer le lien entre la DGA et la base industrielle et technologique de défense, pour réduire les délais de production, anticiper les évolutions stratégiques à venir et renforcer la DGA sur son cœur de métier : la dissuasion nucléaire. Ce nouveau plan constitue donc la deuxième partie de cette entrée en économie de guerre.

Dans son intervention, le ministre des Armées et des Anciens combattants a également tenu à souligner l'importance pour les équipes de la DGA de défendre leurs convictions et intuitions techniques vis-à-vis des états-majors et des industriels. Il a également réaffirmé la place singulière de la DGA comme dernier refuge au sein de l'Etat des ingénieurs, techniciens et ouvriers de très haut niveau, et l'importance de concilier l'urgence d'équiper nos forces avec l'excellence technologique et industrielle.

« Les armées ont besoin, les industriels ont besoin, et au final la France a besoin d'une DGA forte et puissante. »



Sébastien Lecornu

Ministre des Armées et des Anciens combattants

Le détail des annonces sur l'organisation interne de la DGA et de ses procédures :

- poursuite de l'effort initié il y a deux ans sur les questions de cadence, délais et coûts de production des systèmes d'armes;
- contournement de certaines normes civiles, quand celles-ci nuisent au bon déroulement des programmes, dans le respect des enjeux environnementaux et de

25.10.24, 15:30

sécurité;

- diverses mesures réduisant les exigences de documentation attendues des industriels matures techniquement, ainsi que des spécifications techniques attendues quand elles sont inutiles, redondantes ou statiques;
- accroissement de la liberté d'action, et de responsabilisation, des directeurs de programme dans une logique de subsidiarité, en particulier concernant les « petits programmes » innovants (comitologie réduite, responsabilité sur les ressources allouées, délégations de signature);
- refonte de l'achat en créant une équipe d'acheteurs dédiés aux achats sur étagère et de service, au profit des équipes de programmes de la force d'acquisition réactive; dotation de la capacité d'achat à l'Agence de l'innovation de défense;
- allègement des processus d'acceptation des matériels livrés quand la performance industrielle a été démontrée, de vérifications systématiques vers un système de vérification par échantillonnage;
- protection des agents contre les risques juridiques à travers formation et soutien, dans une logique de devoir de protection des agents par la hiérarchie ;
- refonte de l'application de l'instruction ministérielle 1618 qui cadre la conduite des programmes d'armement, pour différencier les programmes « temps court » et « temps long » en favorisant les boucles courtes.

Sur le volet ressources humaines :

- évolution des corps de l'armement pour les moderniser et rendre plus attractifs, tout en préservant leur militarité: création de concours talent pour accéder au corps, augmentation des passerelles vers le corps de l'IA, obligation de mobilité hors DGA pour l'avancement;
- réforme du Conseil général de l'armement (CGARM) pour en faire le « gardien des corps de l'armement », ayant la responsabilité de s'assurer que l'Etat dispose d'un vivier d'ingénieurs de haut vol, responsable de l'employabilité des ingénieurs de l'armement. Son nouveau secrétaire général vient d'être nommé;
- amélioration générale des conditions d'emploi : perspectives de carrière pour les contractuels, identification et promotion des meilleurs peu importe le statut, attractivité des postes et effort salarial spécifique en faveur des retours à la DGA des ingénieurs et techniciens qui l'auraient quitté et restent attachés à leur vocation initiale de servir l'Etat;
- effort supplémentaire en faveur des réserves de la DGA, notamment pour le recrutement de spécialistes sur des compétences manquantes ;
- renforcement des compétences industrielles sur le pilotage de la production et de la chaîne de sous-traitance.

Pa	rta	ger	la	ра	ge
		0			$^{-}$

Veuillez autoriser le dépôt de cookies pour partager sur Facebook, Linkedin et Twitter.

A la une



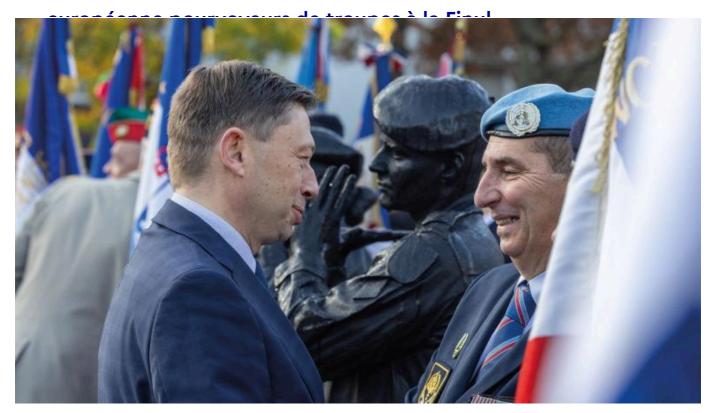
Liban : acheminement d'aide humanitaire d'urgence par la France

Deux avions A400M ont livré plusieurs tonnes de fret humanitaire à la population libanaise, les 29 septembr...

24 octobre 2024



Déclaration commune des États membres de l'Union



Attentat du Drakkar: hommage aux 58 parachutistes français

Jean-Louis Thiériot a présidé, ce mercredi 23 octobre, une cérémonie d'hommage aux 58 parachutistes françai...

23 octobre 2024

Haut de page

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

MINISTÈRE DES ARMÉES

info.gouv.fr service-public.fr legifrance.gouv.fr data.gouv.fr

Accessibilité : partiellement conforme | Données personnelles | Gestion des cookies | Mentions légales

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous licence etalab-2.0